



CHAAP OMEBA

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS ARTS PLASTIQUES



CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS ARTS PLASTIQUES

Il s'agit avant tout de concourir à une éducation du regard et de favoriser une pratique artistique singulière.

LA CLASSE CHAAP C'EST ...

3H D'ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

EXPOSITIONS

PARTENARIATS AVEC DES

ACTEURS CULTURELS LOCAUX

WORKSHOP ARTISTIQUE

DE LA PRATIQUE

- Promouvoir un enseignement artistique progressif et continu en développant l'écoute, le sens du collectif, la confiance en soi.
- Rendre l'élève acteur de son parcours scolaire en développant sa créativité, son esprit d'initiative et d'autonomie.

Le projet CHAAP s'inscrit dans le volet culturel du projet d'établissement. Il participe à l'élaboration du Parcours d'Education Artistique et Culturel de l'élève (PEAC).



Favoriser l'épanouissement, et le développement de la personnalité de l'élève.

Placer l'élève acteur de sa scolarité.

Réaliser des expositions et des publications médiatiques présentant les productions.

Fréquenter des expositions, découvrir des artistes et enrichir sa culture artistique.

Aller plus loin dans l'expression et la pratique, découvrir la diversité des arts plastiques.

Développer ses capacités à utiliser le numérique au service de l'ouverture culturelle et de la création.

S'approprier des œuvres d'art inscrites dans l'histoire de l'art et dans la pratique contemporaine.

Développer la citoyenneté en découvrant le patrimoine culturel de sa région.

Découvrir des techniques, des gestes, des savoirs faire et des métiers liés à l'art.

Participer à des instants privilégiés et uniques avec des intervenants et des acteurs culturels.

AMENAGEMENT

Les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé qui leur permet de suivre les programmes scolaires identiques à ceux des classes traditionnelles de niveau équivalent.

La CHAAP offre l'opportunité à une quinzaine d'élèves, de la classe de 5ème à la 3ème, d'approfondir la pratique artistique et de suivre l'actualité culturelle locale.

Cet enseignement est de trois heures hebdomadaires, regroupées sur une demi-journée.

RECRUTEMENT

La demande d'admission est à renseigner sur le dossier d'inscription en classe de 5ème. Une lettre de motivation de l'élève et un dossier de productions sont requis.

Une commission fera ensuite une proposition qui prendra en compte le niveau scolaire de l'élève, sa capacité à suivre trois heures supplémentaires dans son emploi du temps, son implication dans les activités artistiques, mais aussi et pour une part importante, son projet personnel et sa motivation. L'engagement en CHAAP se fait pour l'année complète et sera renouvelable en fin d'année pour les années suivantes en collège. L'équipe enseignante validera le choix de l'élève en fonction de sa motivation et de sa bonne conduite.

